



# Onzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale

*Bangkok, Thaïlande 18-25 avril 2005*



BKK/CP/02

17 avril 2005

## **Le Onzième Congrès des Nations Unies contre le crime appelle à une réponse rapide contre la criminalité transnationale organisée**

VIENNE, 15 avril (Centre d'information des Nations Unies) -- Des milliers de participants du monde entier sont attendus au Onzième Congrès des Nations Unies sur la prévention du crime et la justice pénale, qui se tiendra à Bangkok du 18 au 25 avril 2005. Des chefs d'État et ministres originaires de plus de 100 pays sont attendus, de même que plus de 2 000 représentants d'États Membres de l'ONU. Prendront aussi part à cette rencontre, des délégués d'institutions multilatérales et d'organisations non gouvernementales ainsi que de très nombreux professionnels de la justice venant du monde entier.

Ce Onzième Congrès mettra les pleins feux sur le crime transnational organisé, la criminalité économique et financière, la corruption, et le terrorisme. Les participants s'intéresseront aussi aux recommandations du Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement, qui a proposé un cadre général de sécurité collective. Le Groupe de haut niveau a aussi considéré la possibilité de définir de nouveaux critères pour régir l'usage de la force, et a encouragé les États à se mettre d'accord sur une définition commune du terrorisme. Selon le Secrétaire général, « quelle que soit la noblesse d'une cause, les attaques contre des civils innocents sont injustifiables ».

Antonio Maria Costa, Secrétaire général du Congrès et Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) fera un exposé sur le crime transnational organisé et le terrorisme, et débatera de la manière dont les recommandations du Groupe de haut niveau pourraient améliorer la capacité des États à lutter contre ce qu'il a appelé « la sinistre coalition du crime, de la drogue et du terrorisme ». M. Costa développera en outre la déclaration faite par le Secrétaire général de l'ONU selon laquelle « la période que nous vivons est marquée par l'établissement de liens jamais vus auparavant entre les menaces à la paix et à la sécurité internationales, et la vulnérabilité mutuelle existant désormais entre pays faibles ou forts ». M. Costa expliquera la manière dont le crime et la corruption dans les pays pauvres se conjuguent pour saper la sécurité dans les nations riches et industrialisées.

Selon Antonio Maria Costa, « Aujourd'hui, le crime transnational organisé et la corruption qu'il engendre posent des menaces de grandes dimensions. Les conflits, les crimes, les violences aveugles, les viols, les abus sexuels, la faim, la précarité de la vie, font partie de l'existence quotidienne des gens dans les pays pauvres, notamment dans les zones sortant de conflit. Le coût payé par les pays riches est également élevé, la détérioration de la société civile dans les parties les plus vulnérables du monde donnant aux criminels, aux terroristes, et autres types de prédateurs des chances d'étendre les ramifications de ce qui est devenu un « super-État du crime ». Aucune société, aucune nation et aucune institution n'est à l'abri du crime organisé ou de la corruption », indique M. Costa, en faisant remarquer que « comme on a pu l'observer avec horreur et incrédulité, aucune nation ou organisation n'est à l'abri du terrorisme ».

(à suivre)

L'ONU DC exhorte les États Membres « capables et responsables » à répondre à l'esprit et aux dispositions de la Convention contre le crime transnational organisé et à ceux de la Convention contre la corruption en investissant dans la mise en place de systèmes de justice pénale et d'institutions de contrôle des drogues forts et solides dans les pays qui sont minés par des gangs criminels, une gouvernance corrompue et des infiltrations terroristes. Dans un pays où la drogue sapait la société civile, l'administration manquait de l'expertise juridique nécessaire à la préparation de l'ordre d'extradition dont ils avaient besoin pour transférer un trafiquant de drogue vers un pays mieux équipé pour poursuivre ce dernier en justice. Dans un autre cas, un pays pauvre d'Afrique n'avait pas les ressources pour diffuser ces lois nationales et les faire connaître à ses citoyens. L'ONU DC, dans les deux cas, a apporté son soutien et son assistance technique.

Au cours du Onzième Congrès, M. Costa débattrait notamment des points dont la liste suit: Quels changements pouvons-nous attendre des recommandations énoncées dans le rapport du Groupe de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement? Quelle est aujourd'hui la principale menace à la sécurité mondiale? L'argent de la drogue alimente-t-il le terrorisme? Qu'en est-il du lien entre la drogue et les armes? L'élimination des cultures de plantes à drogue est-elle une arme efficace dans la lutte contre le terrorisme, et y a-t-il un moment idéal pour se lancer dans ce processus? Les zones où l'administration s'est effondrée forment-elles un terrain favorable au crime organisé et au terrorisme? Le trafic d'êtres humains est-il une nouvelle forme d'esclavage? Comment peut-on substituer le règne de la force par la règle de l'état de droit?

M. Costa sera disponible pour des interviews abordant le Congrès; le Groupe de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement; et la culture des drogues en Afghanistan, en Colombie et dans d'autres parties du monde.

Durant le Segment de haut niveau du Congrès sur le crime et la justice pénale, qui aura lieu du 23 au 25 avril, un événement spécial aura lieu afin de permettre aux chefs de gouvernement et représentants des États Membres de ratifier la Convention des Nations Unies contre le crime transnational organisé et ses trois Protocoles portant respectivement sur le trafic d'êtres humains, le trafic de migrants, et le trafic d'armes. Au cours de la même cérémonie, les délégations pourront également ratifier la Convention des Nations Unies contre la corruption et les quatre instruments juridiques des Nations Unies contre le terrorisme. Les participants seront encouragés à respecter la recommandation du Groupe de haut niveau selon laquelle « tous les États devraient ratifier et mettre en œuvre ces conventions tout en s'aidant mutuellement à renforcer leurs systèmes de justice pénale et leur règles juridiques. Les États Membres devraient accorder suffisamment de ressources à l'ONU DC afin qu'il remplisse son rôle clef de supervision de la mise en œuvre des Conventions ».

Pour obtenir des informations complémentaires veuillez contacter Kathleen Millar, Porte-parole adjointe de l'ONU DC, au tel: +43-699-1459-5629.